

**PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU MARDI 17 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept février à 18 heures 30, le comité syndical, convoqué le neuf février, s'est réuni, sous la présidence du Président, M. MOTTÉ dans les locaux du Centre de Loisirs au Châtelet-en-Brie et en Visio-conférence.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs les délégués représentant les communes suivantes :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE :**

*AUBEPIERRE : M. RÉMOND*  
*BRÉAU : M. COLLET (VISIO)*  
*CLOS FONTAINE : M. PLADYS*  
*FONTAINS : M. AUBRY*  
*FONTENAILLES : M. RAMET*  
*GRANDPUITS : M. DURAND (VISIO)*  
*RAMPILLON : M. DE VETTER (VISIO)*  
*SAINT-OUEN-EN-BRIE : MME CLESSE (VISIO)*

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX :**

*ANDREZEL : M. RÉMOND*  
*BLANDY-LES-TOURS : M. MOTTÉ*  
*CHAMPEAUX : M. LAGÜES-BAGET*  
*CHÂTILLON-LA-BORDE : M. COURVOISIER (VISIO)*  
*CRISENOY : Mme GONCALVES*  
*ECHOUBOULAINS : M. DUFOUR*  
*FÉRICY : M. DESPOTS*  
*MACHAULT : Mme NORET*  
*SAINT-MÉRY : Mme CURTELIN*  
*SIVRY-COURTRY : M. JULLEMIER*  
*VALENCE-EN-BRIE : Mme CHEDRI*

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSÉE MONTOIS :**

*VILLENEUVE-LES-BORDES : M. CHAINEAU (VISIO)*

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU :**

*MAROLLES-SUR-SEINE : M. FONTAINE (VISIO)*

## **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE :**

**BOISSETTES :** M. SEGURA (VISIO)  
**LIMOGES-FOURCHES :** M. CHARPENTIER  
**LIVRY-SUR-SEINE :** M. BORDERIEUX (VISIO)  
**MAINCY :** M. MASSÉ  
**SAINT-GERMAIN-LAXIS :** M. COUPEY (VISIO)  
**VAUX-LE-PÉNIL :** M. MASSON  
**VOISENON :** M. AGUIN (VISIO)

## **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU**

**SAMOREAU :** M. CASCALES  
**VULAINES-SUR-SEINE :** M. SIGLER

### **EGALEMENT PRESENT :**

M. CLOGENSON, suppléant de la commune de Clos-Fontaine (Visio)  
M. BIASUCCI, suppléant de la commune de Blandy-les-Tours (Visio)  
M. ROUSSET, suppléant de la commune de Voisenon (Visio)

Les communes ci-dessus sont déjà représentées par les titulaires. Les suppléants représentent les communes qui ne sont pas représentées de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne, Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux et la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine.

### **ABSENTS EXCUSES :**

**BOMBON :** Mme TILLIETTE – **CHARTRETTES :** M. GUIRAUD - **LISSY :** Mme BOUILLAND-CHAUVEAU – **NANGIS :** M. BRUNOT - **SAINT-GERMAIN-LAXIS :** Mme PUEL - **SAINT-OUEN-EN-BRIE :** M. BLONDELLE.

### **COMMUNES NON REPRESENTÉES :**

**CCBN :** LA CHAPELLE-GAUTHIER- LA CHAPELLE-RABLAIS – MORMANT – NANGIS - QUIERS  
**CCBRC :** BOMBON - CHAMPDEUIL – LE CHÂTELET-EN-BRIE – LES ECRENNES - FONTAINE-LE-PORT – FOUJU – MOISENAY – PAMFOU – SOIGNOLLES-EN-BRIE – YEBLES  
**CC BASSÉE MONTOIS :** COUTENÇON  
**CAMVS :** BOISSISE-LA-BERTRAND – LISSY – LE MÉE-SUR-SEINE - MONTEREAU-SUR-LE-JARD – RUBELLES – SEINE-PORT –  
**CA PAYS DE FONTAINEBLEAU :** CHARTRETTES – HERICY  
**CC DU PAYS DE MONTEREAU :** FORGES – LA GRANDE PAROISSE – LAVAL-EN-BRIE - SALINS

### **EGALEMENT PRESENTS :**

M. JAMBET (Ingénieur du SM4VB), Mme BORCARD (secrétaire du SM4VB), Mme MATIGNON  
A été nommé secrétaire de séance : Monsieur DUFOUR

Le quorum étant atteint par 14 personnes en visioconférence et 19 personnes en présentiel. Monsieur Patrice MOTTÉ, Président, déclare que le comité syndical peut valablement délibérer.

## **Approbation du procès-verbal du comité syndical du 25 novembre 2025**

Monsieur MOTTÉ, Président, soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal du comité syndical du 25 novembre 2025.

*Monsieur Borderieux de la commune de Livry-sur-Seine nous fait remarquer qu'il y a une erreur dans ce procès-verbal. En effet, Monsieur Borderieux était présent lors de ce comité, et nous avons notifié dans le paragraphe « les communes non représentées » : Livry-sur-Seine.*

Le procès-verbal du comité syndical du 25 novembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **Décisions du Président prises par délégation**

### **Signature devis :**

- Retrait de sédiments ru de Maincy
- Complément d'entretien des abords du ru Javot à Valence-en-Brie
- Complément entretien du ru de Chaumont à Sivry
- Retrait de sédiments ru de Chaumont à Sivry

## **2026/1 Rapport d'Orientation Budgétaire 2026**

Le comité syndical après avoir entendu l'exposé du Président,

**Vu** la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République dans les communes de 3 500 habitants et plus précisant qu'un débat a lieu au Comité syndical sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

**Vu** l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),

Après présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 présentant la situation financière du syndicat ainsi que les orientations budgétaires,

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**PREND ACTE** du rapport portant sur les orientations budgétaires 2026 qui a fait l'objet de la présentation ci-annexée.

*Monsieur MOTTÉ présente le rapport de l'année 2025 :*

### **Avancement de l'étude Globale GéMAPI**

Pour rappel :

La phase 1 – Recueil des données, état des lieux, modélisation, a été remise en mai 2023

La phase 2 – Etude des scénari GEMA a été remise en mars 2024

La phase 3 – Prévention des inondations a été remise en novembre 2023

La phase 4 – Programme d'actions, plan pluriannuel de gestion et DIG, a été réalisée en 2025 et est, à ce jour, en cours d'instruction auprès des services de la DDT 77, nous espérons un retour au 1<sup>er</sup> semestre.

### **Projet life ARTISAN**

Pour rappel :

Afin de s'adapter aux effets du changement climatique, L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a signé une convention de financement avec l'Union européenne et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour mettre en œuvre le projet Life intégré ARTISAN.

ARTISAN, acronyme signifiant « Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature »

Les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN) sont des alternatives naturelles d'aménagement des milieux visant à restaurer les écosystèmes tout en assurant le bien être humain contre les effets du changement climatique que nous vivons. Ces aménagements ont donc pour objectif principal de faire face aux conséquences du dérèglement climatique (inondations, feux de forêts, montée des eaux, ...) qui menacent nos populations.

L'objectif est de déployer des aménagements tel que des zones tampons avec de multiples bénéfiques. Les zones pourront notamment répondre aux enjeux suivants :

- ❖ Diminuer la pollution de l'eau des cours d'eau en profitant des services des zones humides  
(Filtration et épuration naturelle des nitrates et produits phytosanitaires : exemple de la zone humide de Rampillon)
- ❖ Restaurer ou recréer des zones humides fonctionnelles
- ❖ Restaurer les continuités longitudinales et latérales des cours d'eau
- ❖ Prévention des inondations en stockant l'eau des crues
- ❖ Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau et ralentir les écoulements
- ❖ Soutenir la biodiversité inféodée aux milieux humides, et participer à sa reconquête.

2 sites ont été retenue pour porter des projets pour répondre à ces enjeux.

Le premier est localisé sur les communes de Saint-Méry et Champeaux à proximité de la chapelle notre dame de Roiblay sur le cours de l'Ancoeur nommé « Projet Val d'Ancoeur ». Il s'agit d'un Espace Naturel Sensible du département de Seine-et-Marne.

Le second site est localisé sur les communes de Nangis et Fontains à la confluence des rus des Tanneries et de Courtenain à l'Ouest de la D12. Il s'agit d'un étang dénommée « Buisson aux lièvres » qui présente des problèmes de configuration hydraulique sur lesquels nous pourrions agir dans le cadre de la continuité écologique, la prévention des inondations et l'amélioration de la qualité de la ressource eau.

En ce sens, un marché d'étude a été lancé et 2 bureaux d'étude ont été retenus. Les phases 1 diagnostic de ces marchés ont été rendues et présentées.

Les phases 2 scenarii d'aménagements ont été présentées fin 2025 et sont en cours d'amendements.

Nous pensons bénéficier d'un paiement complémentaire de 50 000 euros dû à la non-réalisation d'autres projets ailleurs en France.

### **Les projets du Contrat Territorial et Climat 2021 - 2025**

Des missions de maîtrise d'œuvre visant à réaliser une étude et les travaux pour la restauration hydromorphologique, la restauration des zones d'expansion de crues et la restauration de milieux humides support de biodiversité sur le territoire du SM4VB, ont été lancées.

- Melun, Parc Spelthorne / Verger des Carmes, création d'une zone d'expansion de crue. Phase 1 diagnostic, phase 2 scenarii en cours ;
- Fontaine-le-Port, projet de continuité écologique. Phase 1 réalisée, phase 2 en confortement ;
- Le Châtelet-en-Brie, projet de prévention des inondations, création de zone humide et continuité écologique. Phase 1 réalisée, phase 2 en cours. Une étude géotechnique complémentaire a été réalisé
- Valence-en-Brie, prévention des inondations. Phase 1 réalisée, phase 2 en confortement après présentation.

### **Contrat Territorial Eau et Climat 2026 – 2031**

Il a été voté et approuvé le 25 novembre par les membres du comité syndical.

#### *Territoire concerné et enjeux eau associés*

Le présent contrat s'applique au territoire du Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie figurant en annexe 1 joint à cette délibération.

Les grands enjeux liés à l'eau, la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique de ce territoire sont les suivants :

***Enjeu 1 - La protection et la restauration des milieux aquatiques ou humides et la prévention des inondations***

***Enjeu 2 – L'assainissement***

***Enjeu 3 – La sensibilisation, l'animation et la valorisation des actions du contrat***

Les enjeux liés à chaque masse d'eau sont précisés en annexe 3 joint à cette délibération.

Le programme d'action porte sur une durée de 6 ans et a été estimé à 29 601 739,00 millions d'euros H.T, (dont 6 477 000,00 € H.T pour l'enjeu 1- 23 097 739.00 € H.T pour l'enjeu 2 et 27 000.00 € H.T. pour l'enjeu 3). La signature du contrat sera organisée premier semestre 2026.

On rappelle qu'il est possible que des modifications mineures peuvent intervenir en cours de finalisation.

*Monsieur JAMBET présente les travaux complémentaires réalisés en 2025 :*

- Restauration des berges, ru de Bretignoust à Châtillon-la-Borde (16 620.00 € TTC) ;
- Broyage, débroussaillage et enlèvement d'embâcles, ru du Goulot à Sivry-Courtry (1 116.00 € TTC) ;
- Intervention de nettoyage d'embâcles à Vaux-le-Vicomte (1 440.00 € TTC) ;
- Démolition d'un socle béton et extraction, ru de la Noue / Châtelet au Châtelet-en-Brie (1 246.32 € TTC) ;
- Entretien du fossé, ru de la Prée, sur 660 ml à Champeaux (3 168.00 € TTC) ;
- Nettoyage du fossé, ru de Pouilly, sur 940 ml à Saint-Germain-Laxis (2 160.00 € TTC) ;
- Nettoyage ru de Courtenain à Fontenailles et ru de Bressoy (retrait de sédiments) à Mormant (1 080.00 € TTC).
- Entretien du bassin auto-épurateur de Rampillon et prestation de fauchage (840.00 € pour les années 2024 et 2025)

**Etude supplémentaire :**

- Inspection télévisée d'une canalisation d'évacuation d'eau pluviale, ru de Chaumont à Saveteux au Châtelet-en-Brie (4 522.80 € TTC) ;

**Travaux réalisés en régie :**

- Ru de Villefermoy en forêt de Villefermoy – Retrait d'embâcles ;
- Ru de la Vallée Javot à Echouboulains pour Valence-en-Brie – Gestion du système de vannage et entretien complémentaire ;
- Ru du Chatelet au Chatelet-en-Brie – Retrait d'embâcles ;
- Retrait d'embâcles sous les ponts de Moisenay, Saint-Germain-Laxis, Blandy-les-Tours et des divers affluents de l'Ancoeur/ Almont ;
- Ru Guérin – Retrait d'embâcles ;
- Ru de Brétignoust - Retrait d'embâcles et effacement de seuil à la Borde

*Monsieur MOTTÉ reprend la parole.*

**Travaux d'entretien des cours d'eau**

***La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est tenue le 8 juillet***

Comme chaque année, le SM4VB réalise des travaux d'entretien sur les rus dans le cadre du programme pluriannuel de gestion. Ce programme définit les zones d'intervention sous forme de lots d'aval en amont sur un cycle de 5 ans. Le syndicat fait appel à des entreprises spécialisées pour mener à bien ces travaux.

Les lots entretenus sont les suivants :

**Lot 1 - Ru d'Ancoeur** : (Sarl SFATE - 38 820.00 € TTC)

- Ru des Moines, de Bressoy et de la Fontaine sur la totalité de leurs cours (D 227) – 5 100 ml
- Ru de la Prée, de Mormant ( D 215) à Saint-Méry (Château) – 5 200 ml
- Ru de Bressoy, de la D 215 sur la totalité de son cours (D 615 et Pré de la Salle) – 5 000 ml
- Ru de Courtenain, à Fontenailles de la RD 408 au chemin de Glatigny – 1 250 ml

**Lot 2 - Rus de la Noue et du Châtelet** : (S.E.R.P.E - 7 482.00 € TTC)

- Ru de Chaumont → sur la commune de Sivry-Courtry, de l'amont de la D 605 à la D 115 – 2 500 ml
- Vidange de la Mardelle → sur la commune de Sivry-Courtry, entre la D 115 et la D 605 – 150 ml  
→ de l'amont de la Ferme Berceau à la Ferme Mimouche – 1450 ml

**Lot 3 - Ru de la Vallée Javot** : (Entreprise SAUVÉ PAYSAGE – 12 184.54 € TTC)

- Ru de la Vallée Javot, du pont de la rue de la Vallée au hameau de Villiers (Machault) au pont de la rue d'Echouboulains à Valence-en-Brie - 6 847 ml

**Marché d'études**

***La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est tenue le 9 janvier 2025***

Un marché de mission de maîtrise d'œuvre visant à réaliser une étude et les travaux pour la restauration hydromorphologique, la restauration des zones d'expansion de crues et la restauration de milieux humides support de biodiversité sur le territoire du SM4VB a été présenté.

Il est composé de 4 lots, détaillés de la façon ci-après :

**Lot 1 – MELUN** : (SOCAMA Ingénierie) :

Comité de pilotage (unitaire) : 1 320.00 € TTC

Comité technique (unitaire) : 660.00 €

Phase 1 – Recueil des données, état des lieux, modélisation : 25 695.00 € TTC

Phase 2 – Etude des scenarii GEMA : 24 255.00 € TTC

Phase 3 – (optionnelle) : Définition du projet final : 16 485.00 € TTC

Phase 4 – (optionnelle) : Assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux : 20 925.00 € TTC

Prestations supplémentaires éventuelles à la ½ journée – Chef de projet, Ingénieur, chargé d'étude, prospection terrain, cartographie / dessinateur projeteur : 1 500.00 € TTC

**Soit un total de 90 840.00 € TTC**

**Lot 2 – FONTAINE-LE-PORT :** (SOCAMA Ingénierie) – *MANDATÉ* : 20 925.00 € TTC  
Comité de pilotage (unitaire) : 1 320.00 € TTC  
Comité technique (unitaire) : 660.00 € TTC  
Phase 1 – Recueil des données, état des lieux, modélisation : 12 120.00 € TTC  
Phase 2 – Etude des scénarii GEMA : 10 005.00 € TTC  
Phase 3 – (optionnelle) : Définition du projet final : 10 245.00 € TTC  
Phase 4 – (optionnelle) : Assistance à maîtrise d’ouvrage des travaux : 10 845.00 € TTC  
Prestations supplémentaires éventuelles à la ½ journée – Chef de projet, Ingénieur, chargé d’étude, prospection terrain, cartographie / dessinateur projeteur : 1 500.00 € TTC

**Soit un total de 46 695.00 € TTC**

**Lot 3 – CHÂTELET-EN-BRIE :** (CE3E) – *MANDATÉ* : 28 881.00 € TTC  
Comité de pilotage (unitaire) : 1 260.00 € TTC  
Comité technique (unitaire) : 1 260.00 € TTC  
Phase 1 – Recueil des données, état des lieux, modélisation : 26 361.00 € TTC  
Phase 2 – Etude des scénarii GEMA : 21 090.00 € TTC  
Phase 3 – (optionnelle) : Définition du projet final : 20 004.00 € TTC  
Phase 4 – (optionnelle) : Assistance à maîtrise d’ouvrage des travaux : 30 492.00 € TTC  
Prestations supplémentaires éventuelles à la ½ journée – Chef de projet, Ingénieur, chargé d’étude, prospection terrain, cartographie / dessinateur projeteur : 1 782.00 € TTC

**Soit un total de 102 249.00 € TTC**

**Lot 4 – VALENCE-EN-BRIE :** (INGETEC) - *MANDATÉ* : 40 380.00 € TTC  
Comité de pilotage (unitaire) : 840.00 € TTC  
Comité technique (unitaire) : 840.00 € TTC  
Phase 1 – Recueil des données, état des lieux, modélisation : 33 960.00 € TTC  
Phase 2 – Etude des scénarii GEMA : 18 600.00 € TTC  
Phase 3 – (optionnelle) : Définition du projet final : 21 840.00 € TTC  
Phase 4 – (optionnelle) : Assistance à maîtrise d’ouvrage des travaux : 21 000.00 € TTC  
Prestations supplémentaires éventuelles à la ½ journée – Chef de projet, Ingénieur, chargé d’étude, prospection terrain, cartographie / dessinateur projeteur : 2 250.00 € TTC

**Soit un total de 99 330.00 € TTC**

Pour mémoire, le marché d’étude concernant les lots Val d’Ancoeur et Buisson aux Lièvres lancé en 2024 est toujours en cours.

### **Les réunions du SM4VB**

Des réunions avec les partenaires financiers se tiennent régulièrement afin de coordonner et suivre nos dossiers de demande de subventions.

Des comités de pilotage (COFIL) et des comités techniques (COTECH) avec les bureaux d’étude afin de faire le point sur le suivi des dossiers en cours.

Par ailleurs, des réunions ont lieu régulièrement sur le terrain et en Visio Conférence avec les élus et les riverains du territoire sur des points spécifiques notamment la prévention des inondations...

Elles sont complétées par des participations à rencontre technique plus globale avec les acteurs du territoire : DDT 77, DRIEAT, Communautés d'Agglomérations / de Communes, etc.

Le SM4VB est aussi acteur et animateur de certaines de ces rencontres, forums et groupe de travail auprès de publics divers : professionnels, scolaires, grand public, etc.

### **Les comités syndicaux**

#### 4 mars

- Convention entre le SM4VB et le Syndicat Intercommunal du Collège de Mormant pour la mise à disposition du matériel informatique, des redevances, des maintenances et abonnements aux logiciels
- Adhésion à la convention unique annuelle 2025 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale de Seine-et-Marne
- Débat d'Orientations Budgétaire 2025

#### 25 mars

- Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP – Abrogation de la délibération n° 2023/17)
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
- Modification du tableau des emplois et des effectifs du syndicat
- Approbation du Compte Financier unique 2024
- Affectation des résultats de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025
- Présentation du programme des travaux d'entretien 2025
- Participations intercommunales 2025
- Vote du Budget Primitif 2025

#### 25 novembre

- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026
- Approbation du projet « Contrat Territorial Eau et Climat 2026 – 2031 » (CTEC)
- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet
- Présentation du Rapport Social Unique 2024 (RSU)

## Bilan financier 2025

Il se décompose de la façon suivante :

### Section de fonctionnement

Recettes	501 283,89 €
Dépenses	555 661,90 €
Résultat de l'exercice	-54 378,01 €
Résultat antérieur reporté	686 147,59 €
Résultat de fonctionnement	631 769,58 €

### Section d'investissement

Recettes	10 548,56 €
Dépenses	4 892,49 €
Résultat de l'exercice	5 656,07 €
Résultat antérieur reporté	34 659,67 €
Résultat d'investissement	40 315,74 €

**Le résultat de clôture de l'exercice 2025 est positif et s'est élevé à 672 085.32 €**

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

### DEPENSES :

- Etude de faisabilité et de mission de maîtrise d'œuvre visant à réaliser une étude et les travaux pour la restauration hydromorphologique, la restauration de zones d'expansion de crues et la restauration de milieux humides support de biodiversité.  
2 lots : Val d'Ancoeur et Buisson aux Lièvres.

#### ***Lot 1 – Val d'Ancoeur :***

Phases études, engagées en 2025

- ***Estimation travaux du bureau d'étude : 600 000.00 € TTC***  
Budgété en 2026 : ***150 000.00 € TTC***

#### ***Lot 2 – Buisson aux Lièvres :***

- Phase 3 - Définition du projet final (optionnelle) : ***15 825.00 € TTC***
- Phase 4 : ***8 000.00 € TTC*** (8% du montant des travaux budgété : 100 000.00 € TTC)
- ***Estimation travaux du bureau d'étude : 906 000.00 € TTC***

\*\*\*\*\*

- Etude de faisabilité et de mission de maîtrise d'œuvre visant à réaliser une étude et les travaux pour la restauration hydromorphologique, la restauration des zones d'expansion de crues et la restauration de milieux humides support de biodiversité sur le territoire du SM4VB.  
4 lots : Melun – Fontaine-le-Port – Châtelet-en-Brie et Valence-en-Brie

#### ***Lot 1 - Melun :***

- COPIL / COTECH : ***1 980.00 € TTC***
- Phase 1 - Recueil des données, état des lieux, modélisation : ***25 695.00 € TTC***
- Phase 2 - Etude de scenarii GEMA : ***24 255.00 € TTC***
- Phase 3 - Définition du projet final (optionnelle) : ***16 485.00 € TTC***

#### ***Lot 2 - Fontaine-le-Port :***

- COPIL / COTECH : ***1 980.00 € TTC***
- Phase 1 - Recueil des données, état des lieux, modélisation et phase 2 - Etude de scenarii GEMA : ***1 200.00 € TTC***
- Phase 3 - Définition du projet final (optionnelle) : ***10 245.00 € TTC***
- Phase 4 : ***5 200.00 € TTC*** (8% du montant des travaux estimé et budgété)
- ***Estimation travaux du bureau d'étude : 65 000.00 € TTC***

#### ***Lot 3 - Châtelet-en-Brie :***

- Phase 2 - Etude de scenarii GEMA : ***21 090.00 € TTC***
- Phase 3 - Définition du projet final (optionnelle) : ***20 004.00 € TTC***
- Phase 4 : ***9 600.00 € TTC*** (8% du montant des travaux estimé et budgété)
- ***Estimation travaux du bureau d'étude : 120 000.00 € TTC***
- Remise à ciel ouvert, aménagement de la confluence et modification du passage sous la route.
- Mission de maîtrise d'œuvre de restauration hydromorphologique, mission géotechnique au Châtelet-en-Brie (***5 520.00 € TTC***) ;

**Lot 4 - Valence-en-Brie :**

- COFIL : **840.00 € TTC**
- Phase 2 - Etude de scenarii GEMA : **13 020.00 € TTC**
- Phase 3 - Définition du projet final (optionnelle) : **21 840.00 € TTC**
- Phase 4 : **16 000.00 € TTC** (8 % du montant des travaux budgété : 200 000.00 € TTC)
- **Estimation travaux du bureau d'étude : 792 000.00 € TTC**

Monsieur LAGÜES-BAGET de la commune de Champeaux demande la raison pour laquelle le montant des travaux n'est pas pris en compte dans les dépenses d'investissement.

Monsieur MOTTÉ répond : la raison est que les travaux sont réalisés sur des biens qui n'appartiennent pas au syndicat, par conséquent ces dépenses sont dans le fonctionnement. Néanmoins, l'AESN nous subventionne sur le montant TTC.

En fonction des retours de ces études, des propriétaires fonciers et des financeurs, des marchés de travaux pourront éventuellement être programmés en 2026.

Pour mémoire, ces opérations en accord avec nos financeurs peuvent être subventionnées à hauteur de 80 à 90% après réalisation.

\*\*\*\*\*

**Travaux supplémentaires prévus :**

- Retrait de sédiments ru de Maincy : 3 120.00 € TTC
- Complément d'entretien des abords du ru de Javot à Valence-en-Brie : 8 160.00 € TTC
- Complément entretien du ru de Chaumont à Sivry : 2 160.00 € TTC
- Retrait de sédiments ru de Chaumont à Sivry : 413.29 € TTC

**Travaux d'entretien des cours d'eau (100 000.00 € TTC) :**

La planification du programme 2026 et l'établissement des marchés sont en cours et devraient aboutir au premier trimestre 2026

**Lot 1 - Ancoeur - (soit un linéaire de 38 882 ml)**

- Ru de l'Almont – Depuis la confluence la Seine à Moisenay – Soit un linéaire de 7 150 ml

**Et sur la totalité de son cours :**

- Ru de Rubelles / ru du Jard – soit un linéaire de 3 097 ml
- Ru de Maincy – soit un linéaire de 905 ml
- Ru d'Andy – soit un linéaire de 4 610 ml
- Ru Bobbé – soit un linéaire de 7 560 ml
- Ru du Goulot – soit un linéaire de 7 210 ml
- Ru de Bouisy – soit un linéaire de 3 070 ml
- Ru de Brétignoust – soit un linéaire de 5 280 ml

**Lot 2 - Vallée Javot - (soit un linéaire total de 5 000 ml)**

- Ru de la Vallée Javot – De la RD 605 au pont de la D 107 de Valence-en-Brie à Echouboulains – soit un linéaire de 5 000 ml

*Arrivée de Madame GRANGE, de la commune de Melun, à 19h00 et n'a donc pas pris part à l'approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire.*

**RECETTES :**

- Les subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Département, OFB (Life Artisan)
- Compte tenu des dépenses citées ci-dessus, le montant des participations intercommunales nous permet de financer nos projets tout en conservant une réserve suffisante pour faire face à des dépenses exceptionnelles et aux mandatements des factures, en attente du versement des subventions. Le montant est identique à 2025.

*Monsieur MOTTÉ informe l'assemblée que le prochain comité syndical se tiendra le mardi 10 mars à 18h30 au Châtelet-en-Brie.*

*Un moment convivial et de partage suivra ce comité syndical.*

A noter qu'il n'y aura pas de visio conférence pour ce comité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 19 h 15

Le secrétaire de séance  
Philippe DUFOUR

Le Président,  
Patrice MOTTÉ

**Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie**  
SM4VB  
1 rue des Petits Champs  
77820 LE CHÂTELET-EN-BRIE  
SIRET : 200 078 046 00014

**Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie**  
SM4VB  
1 rue des Petits Champs  
77820 LE CHÂTELET-EN-BRIE  
SIRET : 200 078 046 00014

